

O.F. 11 février 1975

Francs et Franches Camarades

UN STAGE A LANGON POUR FORMER DES ANIMATEURS

Autrefois appelé « fédération nationale laïque des centres de loisirs éducatifs », le mouvement des Francs et Franches Camarades permet à tous ceux qui veulent se consacrer à l'encadrement des jeunes, durant les vacances ou les périodes de loisirs, de préparer le diplôme national - délivré par la Jeunesse et les Sports - « d'animateurs de centres de vacances et de loisirs ». Les responsables de la fédération organisent dans ce sens, des stages, soit de formation de base, soit de perfectionnement, au terme desquels est délivré le diplôme.

Une mission

Le centre des classes vertes de Langon vient d'accueillir plusieurs dizaines de participants, venus de tous les départements de l'Ouest et qui ont, durant une semaine, travaillé sous la responsabilité de cinq animateurs et de Georges Masson, permanent du mouvement pour l'académie de Rennes, dans le cadre d'un stage de formation de base.

Mères de famille, instituteurs, mais surtout lycéens et collégiens se sont initiés aux secrets de l'animation des jeunes : un travail, « une mission » qu'il ne faut pas prendre à la légère si l'on veut qu'il aboutisse à quelque chose de concret et de véritablement efficace.

Tout ce qui peut contribuer au développement de l'enfant est inscrit au programme des « réflexions théoriques » de ces stages. Les participants réfléchissent ainsi ensemble, par petits groupes, sur les diverses formes que peuvent prendre leur action, et sur les méthodes pédagogiques à employer. Le rôle des animateurs, les problèmes de responsabilité de sécurité sont étudiés avec soin, et l'on aborde aussi des questions ayant trait à l'administration ou à la gestion. Le stage comprend également des réunions destinées à « l'apprentissage d'activités » (travail manuel, expression corporelle, activités physiques ou musicales, etc.).

Renseigner

Le but des « Francs et Franches Camarades » dont le siège breton se trouve, 92, rue de Beauvais à Lorient (tél. 65.59.02), est donc de former des animateurs. Mais à cette vocation essentielle, se greffent d'autres actions qui sont poursuivies dans une direction parallèle. Ainsi, le mouvement peut venir en aide aux gens ou aux collectivités qui veulent développer ou créer des centres de loisirs. Il fournit alors des renseignements sur l'organisation, la législation, l'équipement, la gestion, l'administration, et bien sûr l'animation. **L'an dernier, Langon a pu accueillir dans le cadre de ses classes vertes, 3 stages de formation.** Celui qui vient de s'achever est le premier à avoir été organisé cette année.